

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2010

L'an Deux Mille Dix, le vingt sept octobre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GARNIER Gérald, Maire.

Etaient présents : Mrs GARNIER Gérald, BENOIST Jack, BARRET Jean-Claude, LANGLOIS Thierry, LE BORGNE Christian, GINOLIN Alain, MARTIN Jean-Daniel, VAUDELLE Jacques, PROUTHEAU Hervé, VOISIN Serge, Mmes MARIN Sylvie, CHATENET Christine, ESTOUP Valérie, MAROLLE Rose.

Absentes et excusées : Mmes CHATENET Christine et MARIN Sylvie.

Secrétaire de séance : Madame ESTOUP Valérie.

Date de la convocation : **le 22 octobre 2010.**

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est approuvé.

### → **DELIBERATION : DROIT DE PREEMPTION:**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur :

- habitation cadastrée section ZE, n° 87 et 141, sise 1 rue des poteries, pour une contenance de 23a 78ca.

- habitation cadastrée section AD, n° 171, 170, 194, sise 1 rue des plantes - la croix de Baillolet -, pour une contenance de 1731 m<sup>2</sup>.

- habitation cadastrée section C, n° 434, 435, 441, 442, sise 1 route du parc, pour une contenance de 1353 m<sup>2</sup>.

- habitation cadastrée section AD, n°26, sise 67 rue de montplaisir, pour une contenance de 410 m<sup>2</sup>.

### →**Site de la gare de pont :**

- Suite à la visite du site, Monsieur le Maire propos de voter pour décider de l'achat.

Pour : 11, 1 sans avis.

Le Conseil décide l'achat du site de la gare.

### →**Départ en retraite Mme GLANEUX :**

- Monsieur le Maire informe le Conseil que Madame GLANEUX demande sa mise à la retraite à compter du 27 mai 2011.

Pour la préparation de son dossier de liquidation, il est décidé de prendre une convention avec le Centre de Gestion. Le montant de la prise en charge s'élève à 80 €.

### →**Pétition rue « Yves Robert » :**

- Monsieur le Maire avise le Conseil qu'une pétition a été déposée contre l'idée de rebaptiser la rue du village en rue Yves Robert.

Monsieur le Maire relit au Conseil le courrier adressé aux habitants de la rue du village. Madame ESTOUP souligne que l'avis des riverains n'a pas été demandé et qu'ils n'ont pas de raison particulière à donner, simplement qu'ils ne souhaitent pas changer le nom de leur rue.

Monsieur le Maire précise qu'il n'est pas à l'origine de la demande et qu'il trouvait que c'était une bonne idée.

Monsieur MARTIN explique au Conseil qu'après entretien avec Monsieur RAMOLLET, il y a une autre possibilité. Il propose au Conseil de mettre un panneau sur la place de la Mairie portant la mention « Jardin Yves Robert » ou « Espace Yves Robert ».

Le Conseil décide de voter : Pour : 12 contre : 0

### →**Conseil Général : taxe d'habitation :**

Monsieur le Maire lit un courrier du Conseil Général concernant l'abattement de la taxe d'habitation des communes et intercommunalités pour l'année 2011.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur BENOIST et délibéré décide, a 10 contre et 2

abstentions, de ne pas appliquer l'abattement.

→**Cérémonie du 11/11/1918 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Cérémonie se déroulera comme d'habitude : 11h Armenonville

11h30 Bailleau

Suivi d'un pot à la salle de Conseil de la Mairie de Bailleau.

→**SDE 28 :**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, le Conseil Municipal vote Pour : 11, pour le projet d'enfouissement des réseaux aériens, route du parc.

→ **BULLETIN MUNICIPAL 2010 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un devis pour imprimer le bulletin Municipal en 800 exemplaires, pour un montant de 2320,00 € HT.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas approuver le devis.

→ **BORNES INCENDIES**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les Communes sont en charge de l'alimentation en eau des poteaux et des bouches incendies. Pour cela la vérification des bornes d'incendie reste de la responsabilité de la Mairie et doit être effectuée au moins 1 fois par an. Monsieur le Maire lit un courrier de Monsieur GARCIA qui propose ses services.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à Monsieur GARCIA.

→ **Ecole Primaire : projet anglais en CE1**

Monsieur le Maire avise le Conseil que Mme MARTIN souhaiterait pouvoir faire bénéficier les CE1, d'une heure de cours d'anglais par semaine, ce qui reviendrait à environ vingtaine d'heure de cours à compter de novembre jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour cela Madame GALLAGHER, qui donne déjà des cours aux CE2, CM1 et CM2, pourrait se rendre disponible.

Madame ESTOUP demande quel cours serait supprimé pour permettre de placer cette heure dans le planning de la semaine.

Le Conseil Municipal souhaite plus d'information à ce sujet.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur BARRET informe le Conseil que les lampadaires, rue des Huguenots, ont été posés. Monsieur BARRET informe le Conseil que les employés doivent détenir le C.A.S.E.S pour conduire la tondeuse auto-portée. (formation obligatoire).

- Monsieur LANGLOIS demande si l'on peut acheter du matériel de sécurité pour les employés.

- Monsieur LANGLOIS soumet un souhait de Madame MARIN, d'aménager un passage piéton, pour les enfants qui sortent de l'école, car c'est très dangereux.

- Monsieur BENOIST demande de faire un courrier pour la salle d'Armenonville pour que la porte reste fermée, et que les mégots soient nettoyés dans le hall.

- Monsieur LE BORGNE demande qu'on fasse un courrier à Monsieur AUDELAN pour les feux de déchets professionnels, qui gênent les voisins.

- Monsieur VOISIN demande quand sera posé le lampadaire, rue des guimets ?.

- Monsieur VAUDELLE demande quels sont les travaux prévus sur la Commune. Il demande à ce que l'électricité soit terminée à la Salle de Pont, il précise que les blocs sécurité ne sont toujours pas branchés.

- Monsieur BENOIST informe que les colombariums sont arrivés et qu'ils seront posés après la Toussaint.

\*\*\*\*\*